

GROUPE BOGART



GROUPE BOGART lance une augmentation de capital par placement privé

- **Emission d'un nombre maximum d'actions ordinaires nouvelles représentant jusqu'à moins de 10% du capital social**
- **Levée de fonds pour permettre à Groupe BOGART d'accélérer ses ambitions de croissance**
- **Placement privé ouvert du 1^{er} décembre au 10 décembre 2015 inclus, sauf clôture anticipée**

Paris, le 30 novembre 2015

La société JACQUES BOGART (ci-après « Groupe BOGART », mnémonique : JBOG) spécialisé dans la création, la fabrication et la commercialisation de parfums et de produits cosmétiques de luxe, annonce le lancement d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au moyen d'un placement privé réservé exclusivement aux investisseurs institutionnels. L'opération donnera lieu à l'émission d'un nombre maximum d'actions ordinaires nouvelles, représentant jusqu'à moins de 10% du capital social.

Le placement, dirigé par MIDCAP PARTNERS, en qualité de Chef de file et Teneur de livre pour cette opération, s'ouvrira le 1^{er} décembre 2015 à 8 heures jusqu'au 10 décembre 2015 à 18h00 (inclus), sauf clôture anticipée.

La négociation des actions de Groupe BOGART (JBOG - FR0012872141) sur le marché Euronext Paris a été suspendue ce jour pour la période de constitution du livre d'ordres et reprendra le jour du début des négociations des actions nouvelles sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Objectifs de l'émission

Cette augmentation de capital vise à donner au Groupe BOGART les moyens d'accélérer sa stratégie de croissance en France et à l'international autour des axes suivants :

- Accélérer le déploiement stratégique des marques du groupe en soutenant plus activement les lancements des nouvelles lignes de parfums et cosmétiques ;



- Saisir les opportunités de croissance externe pour fédérer certaines enseignes de petite taille au groupe (distributeurs indépendants ou réseaux) et poursuivre ainsi la croissance de ses parts de marché en complétant son réseau de parfumeries.

Modalités de l'opération

L'augmentation de capital sera effectuée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'un placement privé réalisé uniquement auprès de gestionnaires de portefeuille ou d'investisseurs qualifiés au sens de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

Le placement privé s'effectuera au moyen de la construction d'un livre d'ordres à l'issue de laquelle seront déterminés le nombre et le prix des actions à émettre étant précisé qu'en tout état de cause et conformément aux dispositions de l'article R. 225-119 du Code de commerce, le prix sera au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5%. Il sera dirigé par MIDCAP PARTNERS, agissant en qualité de Chef de File et Teneur de Livre.

Le placement sera ouvert à compter du 1er décembre 2015 à 8 heures jusqu'au 10 décembre 2015 à 18 heures. Le livre d'ordres pourra toutefois être clos par anticipation, à tout moment, à la discrétion du Chef de File et Teneur de Livre. Les actions offertes seront des actions ordinaires nouvelles. Elles porteront jouissance courante et seront assimilables aux actions existantes de la Société. Un actionnaire qui détiendrait 1% du capital avant l'émission, détiendrait 0,91% du capital après l'émission¹.

Le prix de souscription final et le nombre d'actions ordinaires nouvelles (représentant jusqu'à moins de 10% du capital social, soit un maximum de 1.425.001 actions) seront annoncés par GROUPE BOGART dès que possible à la suite de la clôture du processus de construction du livre d'ordres et au plus tard le 11 décembre 2015. Le règlement-livraison des actions ordinaires nouvelles remises aux investisseurs en contrepartie du paiement interviendra le 14 décembre 2015. En outre, afin de couvrir d'éventuelles demandes excédentaires, sans pour autant accroître l'effet dilutif de l'émission sur les actionnaires de la Société, Madame Régine KONCKIER, Directrice générale déléguée, administrateur et actionnaire de la Société, a consenti au Chef de File et Teneur de Livre une option permettant de céder une partie des actions existantes qu'elle détient, qui ne saurait toutefois excéder 4% du capital social.

Cadre juridique

L'augmentation de capital sera réalisée conformément aux dispositions des articles L. 225-136 du Code de commerce et L. 411-2 II du Code monétaire et financier, dans le cadre des délégations de compétence consenties par l'Assemblée Générale Mixte de la Société en date du 30 juin 2015, aux termes de sa 14^{ème} résolution, dont le Conseil d'administration a décidé de faire usage lors de sa réunion

¹ Dans l'hypothèse d'une émission de 1.425.001 actions.



du 30 novembre 2015. Les termes définitifs de l'émission seront annoncés par la Société à l'issue de la période de placement.

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, l'offre des actions de la Société dans le cadre de ce placement privé ne donnera pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

Avertissement

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Il ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. En particulier, ce document ne constitue pas une offre de vente ou de souscription des actions du Groupe BOGART aux Etats-Unis. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. C'est pourquoi le présent communiqué ne doit notamment pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

A propos

Le Groupe BOGART est spécialisé dans la création, la fabrication et la commercialisation de parfums et de produits cosmétiques de luxe. Avec une position unique de fabricant-distributeur sur le marché, le Groupe est présent dans plus de 90 pays et assure la commercialisation de ses produits en France via les réseaux de parfumeries sélectives et à l'international par des distributeurs locaux et via les filiales du Groupe. Le Groupe emploie 668 collaborateurs et réalise plus de 80% de son chiffre d'affaires à l'étranger.

En 2014, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 80,7 M€.

Le chiffre d'affaires par activité se répartit comme suit :

- Activité Diffusion (50,7%) : parfums (marques propres Bogart, Ted Lapidus et Carven, et marques sous licences Chevignon, Lee Cooper, Naf Naf) et cosmétiques (marques propres Méthode Jeanne Piaubert et Stendhal) ;

- Activité Boutiques (49,3%) réalisée au travers de la chaîne de parfumerie en propre

Le Groupe enregistre au total des revenus d'activités (licences Ted Lapidus incluses) de plus de 83 M€ sur l'exercice 2014.

Le Groupe BOGART est coté sur le marché réglementé d'Euronext Paris (Mnémonique : JBOG – ISIN : FR0012872141)

Site internet du groupe

www.groupe-bogart.com

CONTACTS

GROUPE BOGART

contact@jbogart.com
Tél. : 01 53 77 55 55

MIDCAP PARTNERS

Maxime Aboujdid
Tél. : 01 53 45 10 71
maboujdid@midcapp.com

ACTUS finance & communication

Anne-Pauline Petureau
Relations Analystes/Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 72
apetureau@actus.fr